

**UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L' AISNE**  
**4, bis avenue Gustave Eiffel- 02400 CHATEAU-THIERRY**

—oOo—

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt trois, le 21 Février à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Hugues DAZARD.

Membres en exercice : 67 titulaires - 37 suppléants	Résultat du vote :
Délégués présents : 37 délégués (37 titulaires – 0 suppléant)	Voix Pour : 37
Dont membres votants à voix délibérative : 37 délégués	Voix Contre : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 14 Février 2023	Abstention : 0

**Membres présents:**

**Titulaires:** Mr Adam Hubert, Mr Bahu Nicolas, Mr Bandry Didier, Mme Belleville Catherine, Mr Burel Régis, Mr Cantot Dominique, Mr Carion Denis, Mr Charbonnier Patrick, Mr Dazard Hugues, Mme Devron Francine, Mr Dobski Philippe, Mr Doucet Jean-Marie, Mr Eugène Sébastien, Mr Foulon Didier, Mr Frex Dominique, Mr Gebka Jacques, Mme Gleize Séverine, Mme Hernandez Maryse, Mr Hoerter Michel, Mr Lloancy David, Mr Loyaux Emmanuel, Mr Marchal Philippe, Mr Mathis Michel, Mr Pantoux Jean-Luc, Mme Parent-Defer Elisabeth, Mr Peugnez Michaël, Mme Picard Florence, Mr Pittana Stéphane, Mr Pitton-Terrien Michel, Mr Polin Jean-Pierre, Mme Richard Catherine, Mr Robin Claude, Mme Romelot Martine, Mr Saroul Daniel, Mme Stofferis Régine, Mr Tatin Christian, Mme Triconnet Nelly.

**Suppléants votants:** -

**Membres absents excusés:**

Mr Alexandre David, Mr Arnefaux Alain, Mr Bandry Jean-Pierre, Mr Bruneaux Henri, Mr Davin Benoit, Mr Der Sarkissian Jean-Pierre, Mr Duclos Dominique, Mr Fraeyman Fabien, Mme Gabriel Madeleine, Mr Haÿ Etienne, Mr Hourdry Mathieu, Mr Hubier Maxime, Mr Jacquin Claude, Mr Lévêque Yves, Mr Magnier Jean-Luc, Mr Maleze Patrick, Mme Pauly Brigitte, Mme Vaudé Gaëlle, Mr Verhulst Eric, Mr Verot Vincent, Mr Zatwarnicki Jean-Michel.

**Membres absents:**

Mr Atzeni Frédéric, Mr Blavet Gérard, Mr Branquard André, Mr Juillet Jean-Etienne, Mr Lavoix Olivier, Mme Malet Madeleine, Mr Mangin Eric, Mr Moyse Dominique, Mr Simon André.

**Est nommé secrétaire de séance :** Mr Frex Dominique

<b>Objet : Lancement de la consultation du marché d'interconnexion en eau potable des communes de Brumetz et Montigny l'Allier</b>	<b>N°20230209</b>
--	-------------------

Monsieur le Président présente le programme de travaux visant à l'interconnexion des communes de Brumetz et Montigny l'Allier.

L'objectif est de raccorder les communes de Brumetz et Montigny l'Allier à l'UDI de Saint-Gengoulph.

L'opération se décompose en 2 lots :

Lot 1 : Interconnexion entre les communes de Chézy en Orxois et Brumetz

Lot 2 : Interconnexion entre les communes de Brumetz et Montigny l'Allier

La mission de maîtrise d'œuvre relative à cette opération, a été confiée au Cabinet MERLIN / GNAT par marché du 14 Décembre 2021.

Monsieur le Président présente à l'assemblée le descriptif des travaux défini par le rapport Projet et le plan de financement prévisionnel associé à l'opération.

Les membres du Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé du Président,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20230221-20230209-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2023

Publication : 27/02/2023

Certifié par le Président

- Vu le Plan Pluriannuel d'Investissement 2022-2026,
- Vu l'avis favorable donné par les membres du bureau en réunion du 7 Février 2023,

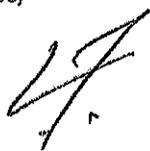
**DECIDENT**, après en avoir délibéré :

- DE DONNER un avis favorable au projet des travaux d'interconnexion en eau potable des communes de Brumetz et de Montigny-l'Allier.
- DE REALISER l'opération dont l'estimation des travaux s'élève à : 1 360 000 € H. T.
- D'APPROUVER le plan de financement de l'opération,
- D'AUTORISER le Président à lancer la consultation par voie de procédure adaptée en application du Code de la Commande Publique,
- DE SOLLICITER les subventions maximales auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie,
- D'AUTORISER le Président à signer le marché et toutes les pièces afférentes à la présente décision.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,

Le secrétaire de séance,

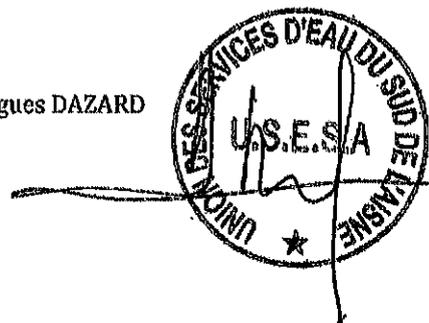
Dominique FREX



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Hugues DAZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20230221-20230209-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/02/2023

Publication : 27/02/2023

Certifié par le Président